



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

### **ABSENT / PROCURATIONS:**

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Ludovic PEDRO (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

#### **Sur proposition de Jean ARSLAN.**

Il n'existe pas de dispositions particulières, dans le Code général des collectivités territoriales (CGCT) pour la Commission d'Appel d'Offres concernant les convocations, l'ordre du jour, les modalités de fonctionnement, les remplacements (sous réserve des dispositions particulières du CGCT sur le pluralisme de la représentation qu'implique au demeurant le mode de scrutin pour la désignation des membres), etc., il appartient à chaque collectivité concernée de fixer ces règles dans un règlement intérieur.

Dans ce contexte, la commune de Montfermeil s'est doté d'un règlement intérieur pour le fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres.

Le règlement intérieur en vigueur date de 2017 et il convient donc de le mettre à jour en faisant référence aux nouveaux textes applicables (notamment le code de la commande publique) et en y ajoutant les modalités de fonctionnement de la Commission de délégation de service public.

DEL2026\_04\_083

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1411-5, L 1411-5-1, L 1411-6, L 1414-2 à L 1414-4,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres de Montfermeil,

Considérant que le Code général des collectivités territoriales comporte uniquement les règles de composition de la Commission d'Appel d'Offres,

Considérant qu'il convient de préciser le fonctionnement de la commission de délégation de service public,

Considérant que le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres définit les règles d'organisation et de fonctionnement desdites commissions,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le règlement intérieur de la CAO et d'ajouter les modalités de fonctionnement de la commission de délégation de service public,

### Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver le nouveau règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de service public ci-annexé.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.

### Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

#### 35 POUR

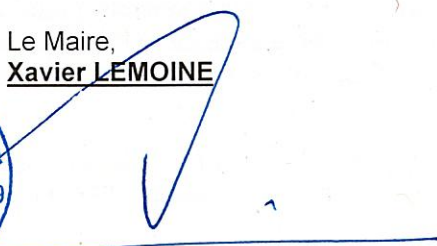
M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Yves LEVALLEZ



Le Maire,  
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.